

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 juillet 2020**

Le seize juillet deux mille vingt, à 09h30, les membres du Conseil communautaire, régulièrement convoqués le dix juillet deux mille vingt, se sont réunis, au gymnase Jean-Philippe Lemouton à Chaumont, sous la présidence de Monsieur Guy URSCHEL, doyen d'âge.

Messieurs Pierre ETIENNE et Etienne MARASI, conseillers communautaires, prennent place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 103

PRESENTS : 97

Stéphane MARTINELLI, Frédéric ROUSSEL, Anne-Marie NEDELEC, Jean-Marie WATREMETSZ, Patrice VOIRIN, Laurence MEUNIER, Christophe FISCHER, Michel MENET, Véronique NICKELS, Francis HASSELBERGER, Stéphan EMERAUX, Didier COGNON, Etienne MARASI, Michel ANDRE, Paul FOURNIE, Laurence AÏDAN, Thierry ALONSO, Pascal BABLON, Pascal BABOUOT, Jean-Louis BENOIT, Yves BERNARD, Philippe BERTRAND, Benjamin BIENFAIT, Olivier BILLIARD, Damien BONHOMME, Khalid BOUSABATA, Céline BRASSEUR, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Olivier CHANTIER, Nabil CHAOUI, Joël CLEMENT, Thierry COLLOT, Karine COLOMBO, Dominique COMBRAY, Fabien CONTAL, Sylvie CORDIER, Michel COURAGEOT, Lise COURTOIS, Pierre DELAITRE, Sylvain DEMAY, Olivier DORE, Michel DRIOUT, Audrey DUHOUX, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Hugues FISCHER, Stéphane FONTANESI, Thierry GASPAROVIC, Claude GEORGES, Michèle GIANINO, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Christophe GUYOT, François GUYOT, Hélène HALTZ, Christine HENRY, Marie-Noëlle HUBERT, Patrice HUMBLLOT, Didier JOLLY, Jean-Michel KONARSKI, Arnaud LAMOTTE, Isabelle LARDIN, Dominique LE GRAËT, Michèle LEMAIRE, Morgane LENGREND, Patrice LOGEROT, Nadine MARIVET, Daniel MICHEL, Fanny MISA, Cyril MOUSSU, Marie-Christine MURGIDA, Frédéric MUTZ, Sophie NOEL, Dorcas NOU, Céline OGER, Michel PAULIN, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Michelle PETTINI, Nicolas PIERRE, Joris PIERRET, Patrick PRODHON, Jean-Luc RAILLARD, André-Xavier RESLINGER, Sylvie ROUX, Catherine SFEIR-LAVIGNE, Marie-Christine SIMONNET, Anne STAFINIAC, Patrick TILLAND, Franck TROMPETTE, Guy URSCHEL, Chantal VAUTHIERS, Bernard VIALLETTEL, Patrick VIARD, Vincent VIGNERON, Rémi VOLOT

EXCUSES : 6

Sylvain COLLOT, Jean-Paul DIEUDONNE, Carine HURAUX, Stéphane MAUJEAN, Laurent PELLOUARD, Alexandre PERNET

PROCURATIONS : 6

Sylvain COLLOT à Thierry COLLOT, Jean-Paul DIEUDONNE à Jean-Marie WATREMETSZ, Carine HURAUX à Francis HASSELBERGER, Stéphane MAUJEAN à Paul FOURNIE, Laurent PELLOUARD à Michel DRIOUT, Alexandre PERNET à Dorcas NOU

Rapporteur : Monsieur Guy URSCHEL, doyen d'âge

2020/102 - Election du Président

En vertu des dispositions des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales relatives aux modalités d'élection du maire,

applicables aux établissements publics de coopération intercommunale par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la communauté est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour, et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Messieurs Sylvain DEMAY, Paul FOURNIE et Stéphane MARTINELLI proposent leur candidature.

Aucune autre candidature n'étant proposée, il est procédé à l'élection du Président.

Résultats :

Nombre de votants : 103

Nombre de suffrages déclarés nuls par les bureaux : 0

Nombre de suffrages exprimés : 103

Majorité absolue : 52

Ont obtenu :

Monsieur Sylvain DEMAY : 1

Monsieur Paul FOURNIE : 36

Monsieur Stéphane MARTINELLI : 66

Monsieur Stéphane MARTINELLI recueille la majorité absolue des suffrages exprimés et est élu Président de l'Agglomération de Chaumont.

Le Conseil communautaire :

- **Proclame** Monsieur Stéphane MARTINELLI, Président de l'Agglomération de Chaumont et le déclare immédiatement installé.

2020/103 - Détermination du nombre de Vice-Présidents

Le Conseil communautaire décide à raison de 100 voix pour, 1 voix contre et de 2 abstentions de fixer :

- Le nombre de Vice-Présidents à quatorze.

2020/104 - Election des Vice-Présidents

En vertu des dispositions des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, applicables aux établissements publics de coopération intercommunale par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, l'élection des Vice-Présidents se déroule dans les mêmes conditions que l'élection du Président.

Chaque Vice-Président est élu au scrutin uninominal majoritaire à bulletin secret.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour, et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Election du 1^{er} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Frédéric ROUSSEL, qui sera en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Patrimoine.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Frédéric ROUSSEL, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération.

** Départ de Damien BONHOMME qui a donné pouvoir à Pierre DELAITRE.*

Election du 2^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Anne-Marie NEDELEC, qui sera en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 2^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Madame Anne-Marie NEDELEC, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 2^{ème} vice-présidente de la communauté d'agglomération.

Election du 3^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, qui sera en charge des Finances et de l'Administration générale.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 3^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 3^{ème} vice-président de la communauté d'agglomération.

** Départ de Etienne MARASI qui a donné pouvoir à Pierre ETIENNE.*

Monsieur Joël CLEMENT, conseiller communautaire, prend place en qualité de secrétaire de séance, en remplacement de Monsieur Etienne MARASI.

Election du 4ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Patrice VOIRIN, qui sera en charge de la Santé et de la Solidarité.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 4ème Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Patrice VOIRIN, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 4ème vice-président de la communauté d'agglomération.

Election du 5ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Laurence MEUNIER, qui sera en charge du Scolaire.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 5ème Vice-Président à bulletin secret.

Madame Laurence MEUNIER, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 5ème vice-présidente de la communauté d'agglomération.

Election du 6ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Christophe FISCHER, qui sera en charge de l'Economie.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 6ème Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Christophe FISCHER, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 6ème vice-président de la communauté d'agglomération.

Election du 7ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Michel MENET, qui sera en charge de l'Environnement et du cycle de l'eau.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 7ème Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Michel MENET, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 7ème vice-président de la communauté d'agglomération.

Election du 8^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Véronique NICKELS, qui sera en charge de la Transition numérique.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 8^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Madame Véronique NICKELS, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 8^{ème} vice-présidente de la communauté d'agglomération.

** Départ de Nabil CHAOUI qui a donné pouvoir à Christine GUILLEMY.*

Election du 9^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Francis HASSELBERGER, qui sera en charge de la Cohésion territoriale.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 9^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Francis HASSELBERGER, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 9^{ème} vice-président de la communauté d'agglomération.

Election du 10^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Stéphan EMERAUX, qui sera en charge du Sport et des Loisirs.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 10^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Stéphan EMERAUX, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 10^{ème} vice-président de la communauté d'agglomération.

Election du 11^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Didier COGNON, qui sera en charge de la Cohésion sociale.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 11^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Didier COGNON, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 11^{ème} vice-président de la communauté d'agglomération.

Election du 12ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Etienne MARASI, qui sera en charge de la Transition énergétique et du Développement durable.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 12ème Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Etienne MARASI, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 12ème vice-président de la communauté d'agglomération.

Election du 13ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Michel ANDRE, qui sera en charge de la Mobilité et de l'Intermodalité.

Madame Hélène HALTZ propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 13ème Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Michel ANDRE, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 13ème vice-président de la communauté d'agglomération.

** Départ de Isabelle FENAUX qui a donné pouvoir à Didier COGNON.*

Election du 14ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Paul FOURNIE, qui sera en charge de la Contractualisation.

Monsieur Rémi VOLOT propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 14ème Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Paul FOURNIE, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 14ème vice-président de la communauté d'agglomération.

2020/105 - Détermination de la composition et du nombre des membres du bureau

Le Conseil communautaire décide à raison de 102 voix pour et de 1 abstention de composer de 33 membres avec droit de vote, répartis comme suit :

- Le Président de la Communauté d'agglomération, Président du Bureau
- Les quatorze Vice-Présidents de la Communauté d'agglomération
- Dix-huit autres conseillers communautaires élus en son sein par le Conseil.

2020/106 - Election des membres du Bureau

Les membres du bureau sont élus au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue.

Si l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales renvoie aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints, aucune disposition expresse ne précise s'il y a lieu d'appliquer aux membres du bureau les règles de l'article L.2122-7-1 dudit code qui prévoient un scrutin uninominal à trois tours pour l'élection des adjoints au maire dans les communes de moins de 1 000 habitants, ou les règles de l'article L 2122-7-2 qui prévoient un scrutin de liste dans les communes de 1 000 habitants et plus.

La jurisprudence administrative a, en l'occurrence, considéré que le mode de scrutin prévu à l'article L.2122-7-2 précité n'était pas applicable à l'élection des membres du bureau de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale (CE 23 avril 2009, *Syndicat départemental d'énergies de la Drôme* ; CE 3 juin 2009, *Communauté d'agglomération du Drouais*).

Le scrutin applicable est donc un scrutin uninominal à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Ce mode de scrutin, individuel, exclut par conséquent toute obligation juridique de parité.

Les candidatures peuvent être déposées au plus tard avant l'ouverture de chaque tour de scrutin.

Election du 1^{er} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Jean-Michel KONARSKI en tant que conseiller délégué auprès du 1^{er} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 1^{er} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Jean-Michel KONARSKI, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 1^{er} Vice-Président.

Election du 2^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Patrick PRODHON en tant que conseiller délégué auprès du 3^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 3^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Patrick PRODHON, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 3^{ème} Vice-Président.

Election du 3^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Madame Isabelle FENAUX en tant que conseillère déléguée auprès du 3^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 3^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Madame Isabelle FENAUX, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue membre du bureau, déléguée auprès du 3^{ème} Vice-Président.

Election du 4^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Madame Audrey DUHOUX en tant que conseillère déléguée auprès du 4^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 4^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Madame Audrey DUHOUX, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue membre du bureau, déléguée auprès du 4^{ème} Vice-Président.

Election du 5^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON en tant que conseillère déléguée auprès du 4^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 4^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue membre du bureau, déléguée auprès du 4^{ème} Vice-Président.

Election du 6^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Vincent VIGNERON en tant que conseiller délégué auprès de la 5^{ème} Vice-Présidente.

Madame Sylvie ROUX propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès de la 5^{ème} Vice-Présidente à bulletin secret.

La majorité absolue n'ayant pas été obtenue, il est procédé à un deuxième tour.

Madame Sylvie ROUX, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue membre du bureau, déléguée auprès de la 5^{ème} Vice-Présidente.

Election du 7^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Patrice LOGEROT en tant que conseiller délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Patrice LOGEROT, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Election du 8^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Pascal BABOUOT en tant que conseiller délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Pascal BABOUOT, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Election du 9^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Cyril MOUSSU en tant que conseiller délégué à l'Agriculture auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Cyril MOUSSU, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Election du 10^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Olivier BILLIARD en tant que conseiller délégué au Tourisme auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Monsieur Bernard VIALLETEL propose sa candidature.

Il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Olivier BILLIARD, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 6^{ème} Vice-Président.

Election du 11^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Joël CLEMENT en tant que conseiller délégué en charge de la GEMAPI auprès du 7^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 7^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Joël CLEMENT, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 7^{ème} Vice-Président.

Election du 12^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Guy URSCHHEL en tant que conseiller délégué auprès du 9^{ème} Vice-Président.

Christophe GUYOT propose sa candidature.

Il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 9^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Guy URSCHHEL, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 9^{ème} Vice-Président.

Election du 13^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Madame Marie-Noëlle HUBERT en tant que conseillère déléguée auprès du 11^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 11^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Madame Marie-Noëlle HUBERT, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue membre du bureau, déléguée auprès du 11^{ème} Vice-Président.

Election du 14^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Pierre ETIENNE en tant que conseiller délégué auprès du 12^{ème} Vice-Président.

Monsieur Franck TROMPETTE propose sa candidature.

Il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 12^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

La majorité absolue n'ayant pas été obtenue, il est procédé à un deuxième tour.

Monsieur Franck TROMPETTE, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès de la 12^{ème} Vice-Président.

Election du 15^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Dominique COMBRAY en tant que conseiller délégué auprès du 13^{ème} Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du conseiller délégué auprès du 13^{ème} Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Dominique COMBRAY, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre du bureau, délégué auprès du 13^{ème} Vice-Président.

** Départ de Nadine MARIVET qui a donné pouvoir à Michel ANDRE.*

Election du 16^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Madame Christine GUILLEMY en tant que membre du bureau.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 16^{ème} membre du bureau à bulletin secret.

Madame Christine GUILLEMY, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue en tant que membre du bureau.

Election du 17^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Madame Isabelle LARDIN en tant que membre du bureau.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 17^{ème} membre du bureau à bulletin secret.

Madame Isabelle LARDIN, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue en tant que membre du bureau.

** Départ de Patrice VOIRIN qui a donné pouvoir à Frédéric ROUSSEL.*

Election du 18^{ème} membre :

Monsieur le Président présente la candidature de Monsieur Didier JOLLY en tant que membre du bureau.

Aucune autre candidature n'étant présentée, il est procédé à l'élection du 18^{ème} membre du bureau à bulletin secret.

Monsieur Didier JOLLY, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu en tant que membre du bureau.
--

A Chaumont, le

Le Président,